

## OBSERVATOIRE

# La laïcité enracinée avec des arbres

**A l'initiative de l'Observatoire de la laïcité de l'Allier, une quinzaine d'arbres de la laïcité ont ou sont en train d'être plantés dans des communes bourbonnaises (\*).**

Tout un symbole, puisque la période retenue par l'Observatoire coïncide avec le (bientôt) 116<sup>e</sup> anniversaire de la Loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État : « Une loi juste et équilibrée qui garantit la liberté de conscience, protège la liberté de croire ou de ne pas croire, souligne Michel Dupont, le président départemental de l'Observatoire. Chaque arbre doit être celui de toutes et de tous, porteur des valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité, que la laïcité enracine pour nous permettre de vivre ensem-

ble dans le respect les uns des autres ».

En règle générale, les arbres sont plantés à proximité des écoles ou des mairies.

A n'importe quel moment de l'année, les municipalités bourbonnaises intéressées peuvent d'ailleurs contacter l'Observatoire de la laïcité qui subventionne chaque arbre à hauteur de 100 €. Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) financent, eux, la plaque commémorative accompagnant chaque plantation. ■

(\* Loriges, Neuilly-en-Donjon, Verneuil-en-Bourbonnais, Saulcet, Cesset, Monetay-sur-Allier, Louchy-Montfand, Désertines, Contigny...

➔ **Pratique.** Les mairies intéressées par la plantation d'un arbre de la laïcité peuvent contacter Michel Augustin au 06.40.66.77.61.



**ACTION.** L'Observatoire de la laïcité (ici Gérard Hatab, Michel Dupont, Michel Augustin, Daniel Bloux) finance à hauteur de 100 euros la plantation d'un arbre de la laïcité. Avis aux municipalités intéressées. PHOTO FRANÇOIS-XAVIER GUTTON